

## CONSTRUCTION / SANTE : Le permis de construire du CHNDS est déposé

Le permis de construire du futur CENTRE HOSPITALIER NORD-DEUX-SEVRES (siège à Faye l'Abesse/79) a été déposé à la mairie. Du point de vue architectural, la nouvelle version de l'hôpital est beaucoup moins originale que celle retenue lors du premier marché. Le nouvel hôpital est configuré pour 297 places réparties en médecine, en chirurgie, en gynécologie-obstétrique, en soins de suite et réadaptation et en soins continus. Le plateau médico-technique offrira un service d'accueil des urgences et ses lits d'hospitalisation de courte durée, un bloc opératoire de 7 salles, un plateau d'endoscopie, une salle de réalisation d'actes externes sans anesthésie générale, une salle de surveillance post-intervention, un bloc obstétrical, un laboratoire de biologie médicale, une pharmacie, une unité de stérilisation, un service d'imagerie, un dispositif de consultations polyvalentes. [www.chnds.fr](http://www.chnds.fr)